

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement

**de l'école Fernand-Seguin
tenue le 3 octobre 2023**

Présences :

Catherine Boileau	parent (présidente)
Aurélie Lévy	parent (vice-présidente)
Camille Blais	parent (substitut)
Samuel Lauzon	parent
Julie Taillefer	parent (substitut)
Mélanie Paradis	enseignante
Annie Robillard-Beaulac	représentante des employés du service de garde
Rachèle Langlois	représentante des employés de soutien
Dominique Roy	directrice
Sophie Lépine-Zaruba	parent
Marie-Josée Laprise	parent
Marie-Ève Beauchemin	représentante des employés professionnels
Daphnée Tasia Bourdages-Athanassiou	parent (substitut)

Absences :

Guy Lavallé	représentant de la communauté
Nicole Mainguy	enseignante

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Madame Dominique Roy souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h36. Tour de table pour connaître les présentations des membres qui sont présents.

2. Vérification du quorum

Madame Dominique Roy nous informe qu'il y a quorum et remercie tout le monde de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Dominique Roy présente les points à l'ordre du jour.

C.E.-2023-24-1	IL EST PROPOSÉ par Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU par Aurélie Lévy d'adopter l'ordre du jour.
----------------	--

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

|

C.E.- 2023-24-2	IL EST PROPOSÉ par Aurélie Lévy et RÉSOLU par Samuel Lauzon d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juin 2023.
-----------------	--

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

Aucun suivi au procès-verbal du 19 juin 2023.

6. Période de questions du public

Aucune question du public.

7. Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école Fernand-Seguin

Madame Dominique Roy présente aux membres du conseil d'établissement les règles de régie interne du conseil d'établissement et les modifications y ayant été apportées, notamment en ce qui concerne les changements liés au budget de fonctionnement du C.É.

Mme Sophie Lépine-Zaruba propose de dater les règles de régie interne et d'ajuster les règles selon ce qu'il faut faire.

C.E.-2023-24-3	IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement.
----------------	---

BLOC DÉCISION

8. Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)

Madame Dominique Roy fait la lecture des règles d'élection.

C.E.-2023-24-4	IL EST PROPOSÉ par Madame Aurélie Lévy et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les règles régissant le déroulement des élections.
----------------	---

Madame Dominique Roy se propose comme présidente d'élection.

Élection du président(e)

Période de mise en candidature.

C.E.-2023-24-5	IL EST PROPOSÉ par Madame Aurélie Lévy et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement.
----------------	---

Madame Catherine Boileau se propose comme présidente du conseil d'établissement.

C.E.-2023-24-6	IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de présidente du conseil d'établissement.
----------------	---

Madame Catherine Boileau est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement.

Élection du vice-président(e)

Période de mise en candidature.

C.E.-2023-24-7	IL EST PROPOSÉ par madame Aurélie Lévy et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.
----------------	--

Monsieur Samuel Lauzon propose Madame Aurélie Lévy comme vice-président du conseil d'établissement.

Madame Aurélie Lévy accepte la mise en candidature pour le poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

Madame Aurélie Lévy est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de vice-président du conseil d'établissement.

C.E.-2023-24-8	IL EST PROPOSÉ par Madame Rachèle Langlois et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement
----------------	--

Élection du/de la trésorier(ère)

C.E.-2023-24-9	IL EST PROPOSÉ par Madame Aurélie Lévy et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
----------------	--

Monsieur Samuel Lafleur propose Madame Dominique Roy.

C.E.-2023-24-10	IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
-----------------	--

Madame Dominique Roy est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de trésorière.

9. Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)

L'élection du représentant de la communauté est reportée à une rencontre ultérieure.

10. Dénonciation d'intérêts s'il y a lieu (art. 70)

Madame Dominique Roy souligne que nous devons mentionner si les membres ont une compagnie qui peut être engagée par le centre de services scolaire des Découvreurs.

Aucun membre du C.É ne déclare être dans cette situation.

11. Adoption du calendrier des séances (art. 67)

Les dates suivantes sont arrêtées :

- Mardi 21 novembre 2023 à 19h30
- Mardi 19 décembre 2023 18h
- Mardi 20 février 2024 à 19h30
- Mardi 16 avril 2024 à 19h30
- Mardi 14 mai 2024 à 19h30
- Mardi 18 juin 2024 18h

C.E.- 2023-24-11	IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU par Aurélie Lévy d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin.
------------------	--

12. Sorties scolaires

Madame Dominique explique que le ministère de l'Éducation donne des enveloppes dédiées (à utiliser seulement à des fins précises) avec lesquelles une réédition de compte doit être faite.

Le budget actuel disponible pour l'école est de 13 868 \$. Celui-ci est divisé par le nombre total d'élèves. Il y a 444 élèves à ce jour à l'école. Le gouvernement finance environ 32\$ par élève pour des sorties scolaires. Certains niveaux dépassent ce montant et font des demandes de financement à la Fondation de l'école ou à des programmes (ex : La culture à l'école offre une bonification pour soutenir le volet culturel) afin de pallier le manque à gagner. Le conseil d'établissement doit donner son accord pour les sorties proposées par rapport au coût et à l'autorisation de sortir les élèves de l'école.

Madame Dominique présente l'ensemble des sorties proposées pour chaque niveau scolaire.

Madame Aurélie Lévy informe les membres du conseil d'établissement doivent approuver les sorties scolaires lorsqu'elles se déroulent à l'extérieur du terrain de l'école et/ou lorsqu'elles sont à l'extérieur des heures d'école.

Parascolaire

Madame Dominique présente les différentes activités parascolaires pour l'année 2023-2024.

Madame Catherine Boileau se questionne sur la différence de tarifs de l'activité d'échec selon les niveaux scolaires (2e vs le 5e) considérant que c'est la même personne qui donne le service. Elle aimerait connaître les détails qui expliquent la différence de prix de plusieurs dollars. Madame Dominique mentionne qu'elle va aller chercher l'information et la partagera auprès des membres par la suite.

Madame Sophie Lépine-Zaruba mentionne la pertinence de réfléchir à une variété d'offres de services d'activités comme des cours de chant qui seraient accessibles à un grand nombre de jeunes. Madame Dominique mentionne qu'il y a actuellement des contraintes de personnel, de bénévoles et de locaux, mais qu'elle est ouverte aux propositions.

C.E.- 2023-24-12	IL EST PROPOSÉ par Monsieur Samuel et RÉSOLU par Aurélie d'adopter les activités scolaires et parascolaires de l'école Fernand-Seguin pour l'année 2023-2024.
------------------	---

13. Budget du C.É. pour l'année scolaire 2023-2024

Madame Dominique Roy présente le budget du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

Madame Dominique annonce que le budget du C.É. est de 600\$ pour l'année. Ce budget sert notamment à couvrir les frais pour le secrétariat, la papeterie, certaines collations, le gardiennage, etc.

14. Budget de l'école 2023-2024

Voir document *Budget initial école primaire 2023-2024*

Madame Dominique Roy présente le budget de l'école qui est toujours équilibré entre les revenus et les dépenses. Elle donne des précisions sur les postes budgétaires/les mesures protégées et leurs fonctions.

L'adoption du budget se fera lors de la prochaine rencontre après que les membres du C.É. aient eu le temps de regarder le tout et de poser des questions supplémentaires au besoin.

BLOC D'INFORMATION

15. Intervention de la présidente

Madame Catherine Boileau demande à l'ancien président, monsieur Samuel Lafleur-Carreau de lui transférer les accès de la boîte courriel pour vérifier que celle-ci est bel et bien vide. L'adresse figure sur le site Web de l'école.

Les nouveaux membres du C.É. doivent suivre la formation autonome pour qu'ils intègrent le fonctionnement du C.É. Il est intéressant pour les membres d'aller consulter les fiches thématiques liées aux différents sujets de l'ordre du jour.

16. Rapport de la représentante du comité de parents

Le centre de services doit créer le PVER cette année d'où découlera le projet éducatif de chaque établissement. Le comité de parents sera consulté sur les règles des critères d'inscription.

17. Informations de la directrice

La déclaration de la clientèle a été faite le 30 septembre dernier. Cette intervention consiste à avoir le financement du gouvernement selon le nombre d'élèves présents à ce moment-là. En date du 30 septembre, il y a 444 élèves déclarés à l'école Fernand-Seguin.

Il y a eu des enjeux de sécurité routière comme des "U turn" dans les rues à proximité. La Ville de Québec accompagne actuellement l'école pour du soutien-conseil afin d'accroître la sécurité routière pour toute l'année scolaire.

Madame Catherine Boileau mentionne qu'il y a des enjeux présents dans le stationnement qui nuisent beaucoup à la sécurité des élèves tels que des parents qui se stationnent régulièrement dans le stationnement du personnel et qui créent du va-et-vient de voitures et augmente grandement les risques d'accidents et de blessures.

Le mois de septembre est un gros mois pour l'adaptation des élèves et du personnel.

Nous restons à l'affût de futurs moyens de pression des membres du personnel qui pourraient augmenter au fil des semaines et avoir des impacts sur la fréquentation scolaire due à la possibilité d'un déclenchement de grève.

Madame Annie Robillard-Beaulac mentionne que le service de garde est, à ce jour, en manque de 3 éducateurs.

18. Rapport de la représentante de l'OPP

Madame Aurélie Lévy mentionne qu'elle est représentante de l'OPP et qu'elle a besoin de l'équipe-école comme partie prenante pour le bon déroulement de l'organisme.

19. Questions des membres

Monsieur Samuel Lauzon demande s'il y a eu des réactions des parents concernant les mesures non genrées que le ministère demande à l'école de mettre en place.

Madame Dominique mentionne qu'elle n'a pas eu de réactions de parents depuis l'instauration des nouvelles mesures.

20. Levée de la séance

C.E.-2023-24-13	IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance à 21h34.
-----------------	---

Catherine Boileau
Présidente

Dominique Roy
Directrice